

► *FDPC Méditerranée*, l'organisme de formation continue du Syndicat des Orthophonistes de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Corse (SDORPACAC) a le plaisir de vous présenter son programme de formation continue 2021.

Avec un taux de remplissage d'environ 85% en 2019, et un prévisionnel de 80% pour 2020 malgré le confinement, le programme de *FDPC Méditerranée* cherche chaque année à recouvrir au mieux notre champ de compétences et à répondre à vos attentes.

► *FDPC Méditerranée* est référencé DATADOCK et ODPC, la plupart des formations du programme font donc l'objet de demandes d'agrément auprès du FIF PL ainsi qu'auprès de l'ANDPC, vous serez informés au fur et à mesure des décisions.

► **ATTENTION! 3 étapes pour vous inscrire :**

Renvoyer le bulletin d'inscription **par mail** À L'ADRESSE MAIL ADAPTÉE À LA FORMATION CHOISIE
(sans les chèques)



Attendre la convention (vérifier dans les spams ou indésirables)



La renvoyer signée **sous 15 jours** (toujours À L'ADRESSE MAIL ADAPTÉE À LA FORMATION CHOISIE)
+ envoi postal des chèques en indiquant au dos le numéro de la formation
(attention: adresse postale différente selon les formations).

Sans retour de la convention sous 2 semaines, votre demande sera annulée.

Encaissement des chèques:

1/Acompte encaissé avant le début du stage concerné

2/Solde encaissé le jour du début de la formation.

3/Chèques de caution DPC non encaissés, conservés jusqu'à ce que les obligations DPC soient remplies et que l'ANDPC ait procédé au règlement.

► **Important:** le retour de la convention signée **vous engage:**

-à participer à **l'intégralité** de la formation,

-à **en respecter les horaires,**

En cas de désistement ou de départ anticipé, l'intégralité du montant de l'inscription pourra être retenue (cf article 5 de la convention) et l'attestation de présence mise en conformité.

► Les documents administratifs et pédagogiques sont transmis uniquement par mail (convention de stage, règlement intérieur, programme, attestations...). Vérifiez dans les spams ou courriers indésirables.

► Cette année encore, 2 NOUVELLES SESSIONS EPP « Evaluation des Pratiques Professionnelles », vous sont proposées sur le thème: « Le bilan orthophonique, acte fondateur de l'intervention orthophonique : réflexion et échanges de pratiques ». **Obligation triennale du DPC**, l'action d'évaluation des pratiques propose d'accompagner les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser leurs pratiques de soins, de l'entretien d'anamnèse au choix des épreuves à l'élaboration du diagnostic et à la restitution à l'issue du bilan. Ces sessions se font uniquement en DPC.

A très bientôt lors de vos formations,

L'équipe de formation continue *FDPC Méditerranée* (2A/2B/04/05/06/13/83/84)

Et Corine OGLAZA, Présidente

sdorpacac.fp.secretariat@gmail.com